

FSU INHA #12

Edito, juillet 2026

Du dialogue social !

En juin de l'année dernière, l'édito du bulletin FSU-INHA #11 faisait, pour le départ de l'ancien DG, le bilan de ses 9 années de gouvernance. Bilan décliné en 6 D dont 1 pour le Dialogue social. Ce ne fut pas une sinécure !

Avec l'installation de la nouvelle DG, nous espérons beaucoup. Comme un nouveau départ. Les échanges en instance sont effectivement plus apaisés et plus courtois. Même salle, autre ambiance.

Au CA du 12 mars dernier, la DG s'est félicitée de la qualité du dialogue social à l'INHA en égrenant le nombre de CSA et de CSA-FS s'étant tenus en 2025. 8 au total. Quantité n'est pas forcément synonyme de qualité.

Pour preuve, la "question" de la fermeture estivale 2026 de l'Institut a été débattue par 3 fois cette année : CSA-FS du 17 février, CSA du 17 mars, CSA exceptionnel du 25 mars.

Par trois fois, les représentants des personnels ont voté contre à l'unanimité. Peu importe, on ferme ! Peu importe les arguments de vos représentants...

Quantité n'est franchement pas là synonyme de qualité. Espérons que cela s'améliore dans un avenir proche. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas l'intention de la fermer.

Sur ce, bonnes vacances à ceux et celles qui partent. Et bons congés imposés à celles et ceux qui restent à la maison. On vous les souhaite les plus frais possible. TVA incluse !

Médecine du travail

Une dizaine de collègues nous ont alertés sur des difficultés rencontrées avec le médecin du travail. Certain-es refusent désormais d'avoir affaire à lui. La DGS s'est saisie du dossier mais il s'avère très compliqué de changer de médecin. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Récupérations d'heures supplémentaires

Les discussions en CSA ont permis d'améliorer le taux de récupération des heures travaillées le dimanche pour les JEP et le FHA. Toujours rien par contre pour le samedi ni pour toutes les heures travaillées en dehors de ces deux manifestations. Pensez-y quand vous choisirez vos plages de permanence.

Moniteur-ices étudiant-es : changement du mode de calcul pour la rémunération des congés non pris

Le changement du mode de calcul pour la rémunération des congés non pris (arrêté du 21 juin 2025), s'il est globalement favorable aux temps complets, l'est beaucoup moins pour les ME qui voient cette indemnité réduite de moitié. Pour les collègues ME en contrat en 2024-2025, la rémunération – avec une perte sèche de plus de 300 € – a été perçue avec plus de six mois de retard. A cela s'ajoute la perte de 15 € par mois qui ne sont plus remboursés au titre de la participation employeur à la mutuelle depuis mai 2026. Ce sont toujours les plus précaires qui paient...

Non remboursement du transport pour les agents de la Culture pendant près d'un an

Une dizaine de collègues relevant du Ministère de la Culture ont découvert en septembre 2025 que le remboursement des frais de transport ne leur était plus versé. Cette situation qui a duré de nombreux mois semble enfin rétablie après que les collègues concernés aient dû intervenir eux-mêmes auprès du Ministère de la Culture. Y aurait-il de la friture sur la ligne entre le SRH de l'INHA et ce Ministère ?

Plan d'action pour le service public posté

Le mouvement de grève de plusieurs semaines des moniteurs étudiants du printemps 2024 a débouché sur un certain nombre de modifications dans l'organisation du service public posté. N'oublions pas que la revendication principale était le manque de moyens humains pour faire fonctionner le service public. Ce constat est toujours d'actualité, dans le contexte inquiétant de réduction d'effectifs annoncé, nous resterons vigilants sur ce point.

Attention ! Chute de plafonds

Lors du CA de juin, une réduction drastique de la masse salariale de l'INHA a été annoncée : 4 postes sur le plafond Culture, 6 postes sur le plafond INHA dépendant du MESR. Les ministères, qui ne semblent pas beaucoup se concerter, réduisent brutalement les moyens sans se préoccuper des conséquences.

On ne peut éternellement faire plus avec moins. Nous resterons attentifs aux répercussions sur les conditions de travail des collègues et continuerons à réclamer des moyens humains et budgétaires à la hauteur des ambitions de l'Institut et de sa "plus grande bibliothèque d'histoire de l'art du monde".

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INHA RESTERA
OUVERTE EN AOÛT



© Michel Cambon / Le Journal des Arts

Fermeture estivale

Tout au long de l'année, nous sommes intervenus pour nous opposer à la fermeture estivale de l'ensemble de l'établissement : vifs débats et votes en CSA-FS et CSA, déclaration liminaire en CA, pétition largement signée par les personnels et les lecteurs, en ligne et sur place à l'entrée de la salle Labrouste. Cette mesure est rejetée par une très large majorité des personnels, mais la direction s'obstine à la maintenir, au mépris de nos missions de service public et sans faire aucun cas de la régression sociale que constitue l'imposition de congés à la période la plus coûteuse de l'année. Tout cela au nom de la « qualité de vie au travail » de quelques un-es. Nous continuerons à nous y

opposer et en parallèle à négocier pour obtenir des compensations. Nous avons rencontré la DGS ce mois-ci et nous la revoyons à la rentrée.

Elections professionnelles pour CSA et CSA-FS : décembre 2026

Nous aurons besoin de votre soutien pour constituer les listes et participer aux élections. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée. Merci aux collègues ayant siégé tout au long de l'année, et notamment à celles quittant l'INHA.

Prochaines instances	Date
CSA-FS	13 octobre 2026
CSA	17 novembre 2026
Conseil scientifique	20 novembre 2026
Conseil d'administration	10 décembre 2026

Pour nous contacter, une seule adresse :
bureau-fsu@inha.fr
Bureau 2025-2026 : Fara Raliarivony,
Juliette Robain et Stéphane Rouault

